

NO ENGLISH

GROUPE DU PORTE-PAROLE
SPRECHERGRUPPE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER
SPOKESMAN'S GROUP

NOTE D'INFORMATION • INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

Bruxelles, octobre 1971

AMELIORATION DES RELATIONS AVEC L'AMERIQUE LATINE

M. Ralf DAHRENDORF, qui, en tant que membre de la Commission compétent pour les relations et le commerce extérieurs, s'est rendu du 24 septembre au 7 octobre 1971 en visite au Brésil, en Argentine, au Chili et au Pérou (voir information de presse 182 (71) du 23 septembre 1971), a pu constater lors de son voyage une nette amélioration des relations de ces pays avec les Communautés européennes. Dans des entretiens avec le Général Emilio GARRASTAZU MEDICI (Chef de l'Etat brésilien), le Général LANUSSE (Chef de l'Etat argentin) et M. SALVADOR ALLENDE (Chef de l'Etat chilien), avec le Général MERCADO JARRIN, Ministre des Affaires étrangères du Pérou et les différents ministres et représentants de la Junte et de la Commission du groupe andin à Lima, il a été clairement mis en évidence que les gouvernements et le groupe andin ont l'intention de poursuivre et d'approfondir la coopération avec la Communauté et qu'ils souhaitent une amélioration des mécanismes de consultation par la création d'un cadre institutionnel. La nécessité d'une coopération renforcée pour le bon fonctionnement des échanges économiques mondiaux a unanimement été souligné, notamment à propos des mesures américaines annoncées le 15 août 1971 par le Président NIXON, mesures par lesquelles la jeune industrie latino-américaine se sent particulièrement visée. M. DAHRENDORF a insisté à cette occasion sur l'importance de consultations permanentes et mis en garde contre des décisions unilatérales qui pourraient entraîner une escalade du protectionnisme à un moment où le commerce international se trouve dans une situation critique. M. DAHRENDORF a en outre déclaré qu'il n'était pas admissible que les systèmes monétaires de tous les pays dépendent de la situation économique d'un seul et a souligné qu'une réforme rapide du système monétaire et commercial international était une condition essentielle de la réorganisation de la coopération économique. M. DAHRENDORF a estimé que les pays en voie de développement doivent aussi participer à ce processus de décision, dans lequel les mesures de politique monétaire et de politique commerciale doivent être considérées comme inséparables.

A propos des relations des Communautés avec les pays africains associés, M. DAHRENDORF a déclaré que les Communautés maintiendront à l'avenir les responsabilités et les liens particuliers qu'elles ont contractés vis-à-vis de ces pays dont le produit national est très bas. Il a toutefois assuré que les relations économiques et commerciales avec d'autres pays en voie de développement, tout particulièrement l'Amérique latine, n'en seraient nullement affectées et que, pour ces derniers pays, qui sont en passe d'entrer dans la catégorie des pays industriels, l'instauration du système des préférences généralisées avait précisément une importance particulière puisqu'il stimule vigoureusement leurs exportations de produits industriels.

Lorsqu'elle a institué ce système, le 1er juillet 1971, la Communauté pensait que d'autres pays industriels suivraient son exemple. Cependant, la situation actuelle du commerce mondial ne semble pas justifier entièrement cet espoir. L'exemple qu'a donné la Communauté en instituant le système des préférences généralisées

a été apprécié comme il convient par les partenaires latino-américains et devrait par ailleurs avoir substantiellement contribué à l'amélioration des relations mutuelles; d'autant que l'instauration du système des préférences généralisées a coïncidé dans le temps avec l'adoption de ses mesures restrictives par les États-Unis.

De même, les interlocuteurs latino-américains ont été unanimes à souhaiter une plus vaste coopération technique et un accroissement des investissements des États industrialisés. Le Chili et le Pérou ont rappelé à ce propos l'esprit de compréhension avec lequel ils accueillent tous les investisseurs de l'Est et de l'Ouest et insisté non seulement sur la grande responsabilité des Communautés européennes mais aussi sur leurs grandes possibilités. M.DAHRENDORF a expliqué que dans les États membres les programmes d'investissement relèvent dans une large mesure de l'industrie privée et que le respect garanti de certaines règles était pour les deux parties indispensable au développement d'une coopération confiante, tout particulièrement dans le domaine de la politique d'investissement; il a assuré à ses interlocuteurs que les Communautés étaient disposées à contribuer à la création d'un cadre ad hoc. Il a souligné que la Communauté était ici également pleinement consciente de ses responsabilités et mis en relief la volonté de coopérer avec les peuples du monde, et en particulier les pays en voie de développement, dans des formes excluant toute idée de dépendance.

Au cours de son voyage, M.DAHRENDORF, invité par les représentations diplomatiques italiennes, exerçant en l'occurrence la présidence qui incombe à leur gouvernement au Conseil de ministres pour le second semestre 1971, a partout profité de l'occasion pour échanger des informations avec les ambassadeurs et les représentants consulaires et économiques des Six. Lors de ces entretiens, que M.DAHRENDORF a qualifié de signe visible de la présence communautaire dans le monde, et que les interlocuteurs latino-américains ont aussi apprécié en conséquence, M.DAHRENDORF a informé les représentants des Six de ses conversations et pris connaissance par ailleurs des affaires bilatérales, qui, de l'avis des ambassadeurs, pourraient être traitées dans le cadre communautaire avec de meilleures chances de succès.

Dans son voyage, M.DAHRENDORF était accompagné de son Chef de cabinet, M.Klaus TERFLOTH, du Chef du bureau de liaison des Communautés en Amérique latine, M.Wolfgang RENNERT, ainsi que de collaborateurs compétents. Pendant son voyage à travers le Brésil, M.Antonio CORREA DO LAGO, Ambassadeur brésilien auprès des Communautés européennes, l'accompagnait également.

Détails sur le voyage.

BRÉSIL

Au Brésil, l'essentiel des conversations a porté sur les possibilités de renforcement de la coopération, notamment par la conclusion d'un accord commercial non préférentiel et l'application du système des préférences généralisées. En outre, le Brésil s'intéresse à la mise au point de formes nouvelles permettant une coopération plus vaste à plus long terme. Au cours de son séjour en Amazonie, M.DAHRENDORF a profité de l'occasion pour s'informer en détail des projets de développement que comptent y réaliser les Brésiliens. La politique de mise en valeur et d'intégration de l'intérieur du pays, commencée par la fondation de la capitale, Brasilia, est poursuivie de façon délibérée et conséquente par le gouvernement brésilien actuel. Au cours d'un exposé fait devant la fédération des industries brésiliennes à Sao Paulo, M.DAHRENDORF a traité tout particulièrement des mesures annoncées par le Président NIXON et déclaré que les Communautés européennes n'étaient pas disposées à discuter d'une réforme du système monétaire international si les mesures commerciales n'étaient pas en même temps prises en

considération. A cette occasion, il a vivement insisté pour qu'on ne sous-estime pas l'importance de ces mesures qui affectent 87% des exportations des Communautés aux U.S.A.; il a indiqué que certains produits supportent même 2 ou 3 taxes différentes. Cependant, et quoique 12 pays du GATT aient annoncé des contre-mesures, les Communautés européennes n'ont ni manifesté leur intention, ni menacé de prendre de leur côté des mesures de compensation, car cela affecterait de nouveau la liberté des échanges mondiaux et comporterait le risque d'un retour aux années 30.

URUGUAY

Les conversations prévues en Uruguay sur la possibilité de conclure un accord commercial non préférentiel n'ont pu avoir lieu parce que l'aéroport était fermé en raison du mauvais temps et que le programme n'offrait aucune solution de rechange.

ARGENTINE

Comme un accord commercial non préférentiel a été négocié avec l'Argentine le 30 juin 1971 et qu'il pourrait être signé dès cette année, les entretiens ont porté essentiellement sur la poursuite et l'approfondissement des relations. Du côté argentin aussi on a souhaité la création d'un cadre institutionnel, le renforcement des consultations et un approfondissement de la coopération technique. En plus de ces entretiens avec le Chef de l'Etat et des instances gouvernementales, sans parler du dépôt d'une gerbe au monument de San Martin, M.DAHRENDORF a fait un exposé à l'Institut des relations extérieures sur le rôle de la Communauté dans la politique internationale et sa responsabilité vis-à-vis de l'Amérique latine. Il a souligné à cette occasion l'évolution favorable des relations commerciales avec l'Amérique latine dont les exportations dans la Communauté sont passées de 16% à 21% au cours de la période 1958-1969 et dépassent encore les exportations africaines (125% contre 104%). Il a indiqué que les produits agricoles ont aussi particulièrement profité de cette évolution et que l'accord conclu avec l'Argentine continuerait à contribuer au développement de ce secteur commercial très important pour l'économie argentine. Il a accordé une importance particulière, et de ce fait, pour ainsi dire reconnu la responsabilité particulière de la Communauté, à l'option politique que comporte la déclaration de Buenos Aires. M.DAHRENDORF a déclaré que les Communautés ne fuiraient pas cette responsabilité et placé son espoir, jusqu'à la création de mécanismes institutionnels, dans le dialogue avec les ambassadeurs d'Amérique latine, dont la deuxième rencontre avec les représentants des Communautés aura lieu à Bruxelles en novembre.

CHILI

A Santiago, la partie bilatérale de la visite a été nettement marquée par une conversation d'une heure avec M. SALVATOR ALLENDE, Chef de l'Etat. Après un entretien approfondi sur les répercussions des mesures américaines du 15 août, au cours duquel M.DAHRENDORF a insisté sur la nécessité de consultations mutuelles avant, pendant et après l'adoption de mesures qui pourraient être prises en riposte aux mesures américaines évoquées plus haut, le Président ALLENDE a rappelé la situation particulière de son pays, qui exigeait des mesures particulières. Le Président ALLENDE a regretté le caractère unilatéral des réactions de la presse d'Amérique du Nord et d'Europe à l'annonce de la nationalisation des mines de cuivre. D'après ses explications, les revenus miniers représentent 25% du budget de l'Etat et 85% des recettes de devises du Chili. Il a particulièrement insisté sur le fait que le Parlement chilien, malgré la position minoritaire de son parti au gouvernement, a approuvé à l'unanimité la nationalisation. M.DAHRENDORF a réaffirmé à cette occasion que les Communautés européennes considèrent comme nécessaire une coopération entre groupes d'Etats et nations en dehors de tout lien

de dépendance et dans le respect des situations internes de tous les partenaires. Mais par ailleurs, M.DAHRENDORF a rappelé aussi les risques que des mesures unilatérales peuvent faire courir sur le plan psychologique à la coopération en compromettant la confiance, notamment dans le domaine de la politique d'investissement. Enfin, le Président ALLENDE a confirmé l'intention de son pays de poursuivre la coopération avec la Communauté en rappelant que celle-ci a des responsabilités et des moyens également grands.

D'autres conversations ont eu lieu à Santiago avec le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), ainsi qu'avec le président du Comité d'organisation de la troisième conférence de la CNUCED. L'essentiel de ces entretiens a été consacré à l'exportation de toutes les possibilités qu'offre le système des préférences généralisées. M.DAHRENDORF a envisagé à cette occasion l'éventualité d'une participation des Communautés au futur congrès de la CNUCED et souligné l'importance de cette organisation qui constitue une plateforme pour le dialogue de tous les pays en voie de développement.

PEROU

A son arrivée à Lima, M.DAHRENDORF a déclaré que sa visite au Pérou constituait l'une des principales étapes de son voyage, puisque des problèmes de coopération tant bilatérale que multilatérale avec le gouvernement péruvien d'une part, la Junte et la Commission du groupe andin d'autre part, seraient abordés.

Au cours des conversations "bilatérales", le représentant du gouvernement péruvien a déclaré que le Pérou, à la différence de l'Argentine, de l'Uruguay et du Brésil, n'avait pas de problèmes agricoles et que tout son intérêt allait donc à la coopération technique, à la technologie, aux programmes d'industrialisation et à l'aide économique. Il a souhaité que les Communautés envoient des experts et communiquent des expertises au Pérou et que l'industrie des Communautés installe dans le pays des entreprises mixtes dont la création devrait se faire dans le cadre d'un programme de production de marchandises commercialisables dans la Communauté européenne. Enfin, le Pérou a également fait savoir qu'il s'intéressait à la conclusion d'un accord commercial bilatéral avec la Communauté et envisageait l'examen immédiat des possibilités de création d'un cadre industriel et commercial en vue d'un tel accord.

En réponse à certaines questions précises sur l'attitude de la Communauté européenne dans la crise commerciale mondiale actuelle et sur la position de l'Amérique latine dans ce contexte, M.DAHRENDORF a insisté, par delà les problèmes concrets, sur l'importance de la solidarité latino-américaine dans la perspective de la réorganisation nécessaire. "Ce processus", a expliqué M.DAHRENDORF, "transformera non seulement le commerce international mais aussi la politique internationale; pourtant ce n'est pas en quelques semaines, mais seulement au terme d'une période qu'il faut évaluer en mois, qu'il pourra être mené à son terme". Il a ajouté qu'il faudra tout de même qu'au cours des prochaines semaines on arrête à Bruxelles les grandes lignes d'une réorganisation du système commercial et monétaire mondial dans l'optique des Communautés européennes.

M.DAHRENDORF a été reçu au siège du groupe andin (Bolivie, Chili, Equateur, Colombie et Pérou), au cours d'une séance plénière de la Junte et de la Commission du groupe andin. (La Junte du groupe andin correspond à peu près à la Commission des Communautés européennes et la Commission du groupe andin au Conseil de ministres des CE). Le groupe andin, qui, à la différence de la Communauté européenne, ne se donne pas dans l'immédiat d'objectif politique, mais vise essentiellement des objectifs de politique commerciale et industrielle tout en pratiquant une

stratégie homogène en matière de développement, se considère avant tout comme le moteur destiné à accélérer le processus d'intégration de l'Amérique latine dans le domaine économique. La Junte, rappelant les visites des ministres JARAMILLO et MERCADO JARRIN à Bruxelles, a une nouvelle fois souhaité un approfondissement des contacts et la création d'un comité mixte. Son intérêt va tout particulièrement à la coopération technique dans les domaines suivants : promotion des exportations, exploitation de toutes les possibilités qu'offre le système des préférences généralisées, harmonisation des politiques industrielles, des politiques commerciales et du commerce extérieur, agriculture, réglementations en matière d'origine, statistiques, techniques générales d'intégration. Dans un deuxième temps il faudrait également envisager une coopération en matière d'investissements et l'adoption d'attitudes éventuellement communes dans les organisations internationales. M.DAHRENDORF a de son côté envisagé la possibilité d'envoyer à Lima des experts des Communautés européennes et de contribuer, par des contacts spécifiques au niveau de la Junte et de la Commission de la CEE, à la solution de questions concrètes. Les problèmes politiques devraient être réservés aux instances compétentes jusqu'au moment de la création éventuelle d'un comité mixte.

La Junte s'intéresse en outre à l'élaboration d'un programme d'industrialisation et de répartition de la production au cours des 12 à 18 prochains mois. En l'occurrence, la Junte envisage un forum mixte comprenant des industriels européens et des experts de la Commission de la CEE en matière de technologie et de planification financière. M.DAHRENDORF a pris congé de la Junte en promettant de transmettre à Bruxelles les idées qui lui ont été exposées et d'agir avec la Commission pour que des solutions adéquates soient trouvées.

Au cours de la réception offerte ensuite par la Commission du groupe andin le président en exercice a souligné l'importance de la visite de M.DAHRENDORF à un moment où se produit un changement conjoncturel important dans la politique internationale. Parmi les facteurs nouveaux de la politique internationale future, il a évoqué, à côté des Communautés européennes élargies, la force croissante de la Chine et du Japon et rappelé les relations historiques existant entre les pays du groupe andin et ceux des Communautés européennes. Il a exprimé l'espoir que cette visite donnerait une impulsion nouvelle à la coopération entre le groupe andin et les Communautés européennes et s'est également prononcé en faveur de la création prochaine du cadre institutionnel indispensable. En présentant les Communautés européennes, "libre groupement de pays libres, qui s'est traduit plutôt par une multiplication que par une simple addition des possibilités de ceux-ci", M.DAHRENDORF a souligné l'utilité d'un dialogue permanent entre les groupements régionaux, les contacts techniques permettant de préparer l'infrastructure nécessaire au cadre institutionnel.

Au terme de la visite, le groupe andin a déclaré qu'il avait l'intention d'installer un bureau de liaison auprès des Communautés européennes à Bruxelles et qu'il se réjouirait de la création d'une antenne des Communautés à Lima. M.DAHRENDORF a assuré que le service compétent des Communautés européennes consacrerait une attention toute particulière aux travaux du groupe andin.